



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUATRIÈME ÉTAPE VAUDOISE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA
BIODIVERSITÉ

Les richesses naturelles du lac Léman

Le mois de mai nous emmène à la découverte des trésors naturels du plus grand lac alpin d'Europe centrale, le lac Léman, à l'adresse www.vd.ch/biodiversite-lacs. C'est la quatrième étape du voyage virtuel proposé par le canton de Vaud dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité.

Les chiffres sur le Léman sont impressionnants: 590 km² de surface, 300 m de plus grande profondeur, 89 milliards de m³ d'eau, mais aussi 75% de rives artificielles, sous forme d'enrochements ou de constructions.

Il reste pourtant ça et là quelques joyaux de biodiversité, le plus souvent à l'embouchure de rivières. Certains sont de taille modeste, comme à l'embouchure de la Venoge, où survit l'une des dernières populations de lézard vert du canton, d'autres beaucoup plus importants, comme les Grangettes, enveloppés entre terre et eau d'une épaisse ceinture de roseaux.

Le Léman abrite aussi six sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, dont trois sont situés côté vaudois, aux Grangettes, à la Pointe de Promenthoux (Gland) et à Mies. Grèbes, canards, limicoles ou échassiers, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux qui parcourent chaque année des milliers de kilomètres afin d'exécuter leur rituel ancestral de migration et qui viennent sur ces sites faire escale, passer l'hiver, se reposer et reconstituer leurs réserves.

Grand classique des terrasses estivales, le filet de perche ne doit pas faire oublier la grande variété culinaire que représente la vingtaine d'espèces de poissons du Léman.

Rappelons que le Grand Conseil vaudois a adopté en 2000 un plan directeur des rives vaudoises du lac Léman, qui compte deux axes forts: la protection du paysage et des milieux naturels et l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long des rives du lac. Aujourd'hui, le canton doit faire face à un nouveau défi: désamorcer la menace que représentent la pollution des eaux par les micropolluants et l'arrivée d'espèces

invasives susceptibles de perturber la faune et la flore indigènes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mai 2010

DSE, Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques, 079 237 42 53, et
Najla Naceur, biologiste, 079 829 46 26, Service des forêts, de la faune et de la nature
www.vd.ch/biodiversite